

CONCERTATION PREALABLE

Jeudi 11 juillet 2024, le Grand Narbonne organise une réunion publique en vue de la création d'un dossier zone d'aménagement concerté, secteur Les Cabanes à La Palme

La Communauté d'agglomération du Grand Narbonne poursuit son engagement en faveur du développement économique du territoire pour répondre à la fois aux besoins des entreprises et à leurs souhaits d'implantation et d'évolution.

Avec le projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) sur le secteur Les Cabanes, le Grand Narbonne affirme sa volonté de disposer d'une offre foncière quantitative et qualitative pour constituer un pôle d'attractivité en vue de l'implantation ou du développement d'entreprises créatrices d'emplois et de jouer notamment le rôle d'arrière-port de Port-La Nouvelle comme inscrit dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Pour mener à bien ce projet, il paraît opportun d'envisager la création d'une opération d'aménagement dans le cadre d'une procédure de ZAC. Cette procédure permet de garantir à la communauté d'agglomération du Grand Narbonne une opération d'aménagement de qualité dans le respect de l'intérêt général.

Dans la continuité de la procédure de concertation publique initiée dès le mois de mars 2024, le Grand Narbonne et la commune de La Palme organisent **une réunion publique afin de partager les visions et faire s'exprimer les avis sur ce nouveau projet :**

**Jeudi 11 juillet 2024 à partir de 18h30
Salle Jean Moulin, à LA PALME**

Suivez-nous sur www.legrandnarbonne.com
Contact email : amenagement@legrandnarbonne.com